



Les Ateliers Saupont

Au coeur d'un **MicroCosm'Ethic**
Séance d'information du 14 avril 2026
Bassin EFE

Une E.T.A. , c'est quoi ? 🤔

- *Entreprise qui a pour mission la mise et le maintien à l'emploi de personnes en situation de handicap (70%)*
 - Handicap sensoriel
 - Handicap mental
 - Handicap physique
 - Autres
- Handicap = selon les critères définis par l'AVIQ

Les conditions AVIQ

2. Admissibilité du candidat

En application de l'art. 991/1, qui prévoit qu'outre les conditions d'admissibilité visées à l'article 275 du Code décrétal, et sans préjudice de l'article 408², une personne justifie d'une condition préalable d'admissibilité en vue de pouvoir prétendre à un emploi dans une entreprise de travail adapté si elle est en possession des documents suivants :

- ☐ une décision en cours de validité de l'Agence, de la « Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap », du Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding, du Service bruxellois francophone des personnes handicapées, de Bruxelles-Formation ou du « Dienststelle für selbstbestimmtes Leben der Deutschsprachigen Gemeinschaft », attestant d'un handicap ;
- ☐ une attestation indiquant que la personne a terminé son cursus scolaire au maximum dans l'enseignement secondaire spécialisé ;
- ☐ une décision en cours de validité délivrée par le SPF Sécurité sociale et attestant un handicap permettant à la personne d'obtenir une allocation de remplacement de revenus ou d'une allocation d'intégration ;
- ☐ une décision en cours de validité délivrée par le SPF Sécurité sociale et attestant le handicap permettant à la personne d'obtenir des allocations familiales majorées ;
- ☐ une décision judiciaire ou une attestation en cours de validité délivrée par la compagnie d'assurances, l'Agence fédérale des risques professionnels, Fedris, et attestant d'un degré d'incapacité de travail permanente d'au moins vingt pour cent ;
- ☐ une décision en cours de validité de l'INAMI d'octroi d'indemnités d'invalidité ;
- ☐ une décision en cours de validité de l'ONEm, de l'« Arbeitsamt » de la Communauté germanophone ou d'Actiris reconnaissant une aptitude au travail réduite.

ET

Le candidat répond à l'un des critères uniques³ suivants :

- ☐ Il sort de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 2 ;
- ☐ Il est âgé de plus de 50 ans ;
- ☐ Il sort de l'enseignement spécialisé de forme 3 sans avoir obtenu de qualification ;
- ☐ Il bénéficie d'au moins 9 points afin de prétendre à l'allocation d'intégration ;
- ☐ Il bénéficie d'une allocation de remplacement de revenu à durée indéterminée ;
- ☐ Il a fréquenté une section d'accueil et de formation en ETA ;
- ☐ Il a travaillé en ETA comme travailleur de production subsidié quelle que soit la région ;
- ☐ Il a bénéficié d'une décision favorable de l'Agence ou d'un autre fonds belge pour travailler en ETA.

⇒ Joindre les attestations ou compléter l'annexe 2

⇒ Compléter l'annexe 1

OU

Le candidat remplit au moins deux des critères cumulatifs⁴ suivants :

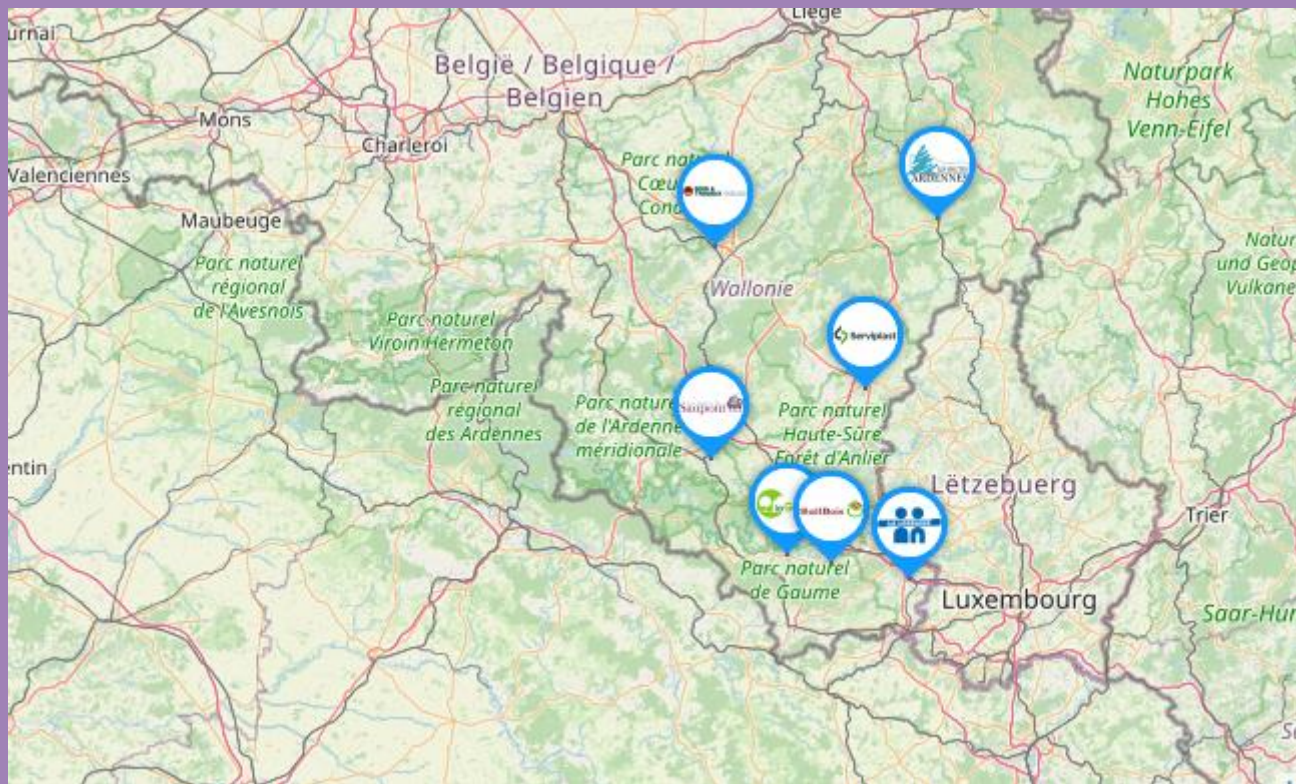
- ☐ Il est âgé de plus de 45 ans ;
- ☐ Il a une période d'inactivité cumulée de trois ans ou plus au cours des cinq dernières années ;
- ☐ Il ne dispose pas d'un niveau de qualification supérieur au certificat d'études de base ;
- ☐ Il a suivi une formation au sein d'un centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté à la suite de laquelle le centre a conclu à un pronostic favorable d'insertion socioprofessionnelle et n'est pas parvenu à trouver de l'emploi à l'échéance d'un an après la fin du suivi post formatif ;
- ☐ Il a présenté au moins deux échecs en emploi ordinaire malgré la mise en place de primes de compensation, d'aménagements du poste de travail ou de contrats d'adaptation professionnelle dans les cinq dernières années.

Des adaptations à tout-va

- **Adaptations matérielles** : Chaises ergonomiques, repose pieds, coussins dorsaux, support pour avant bras, adaptation des EPI (chaussures, semelles, gants, ..), transpalettes électriques, cobots, ...
- **Adaptations organisationnelles** : Poste assis et/ou debout, temps partiel médicaux, vitesse d'exécution adapté, rotations des postes, choix du poste en fonction des capacités, ...
- **Adaptations humaines** : Encadrement important (AS, ergo, moniteurs, ..), aide humaine à la manutention, ...

Secteurs d'activité des ETA

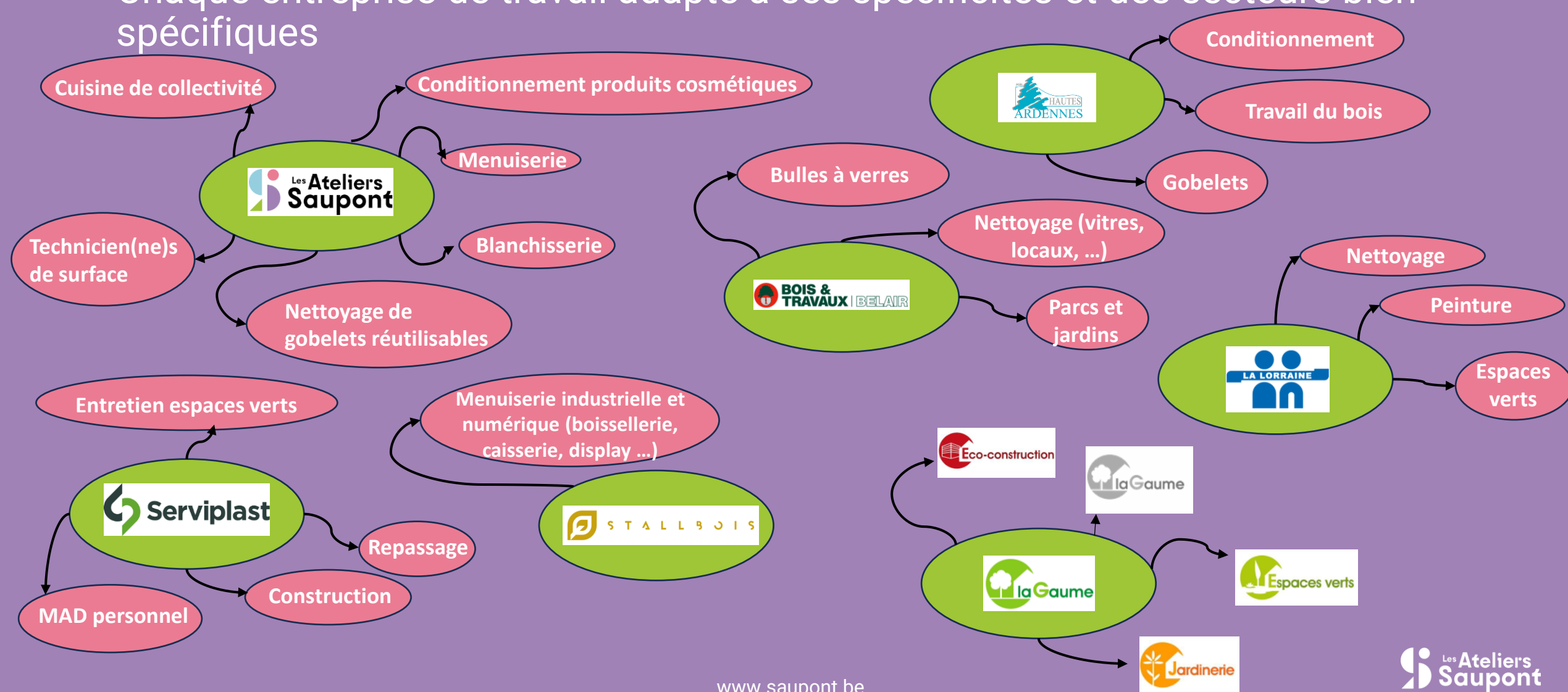
En Wallonie, il y'a 52 ETA et en province du Luxembourg, nous sommes au nombre de 7.



- Les Ateliers Saupont – Bertix 
- La Lorraine – Arlon 
- La Gaume - Tintigny 
- Les Hautes Ardennes - Vielsalm 
- Belair – Marche-en-Famenne 
- Stallbois – Etalle 
- Servioplast - Bastogne 

Secteurs d'activité des ETA

Chaque entreprise de travail adapté à ses spécificités et des secteurs bien spécifiques





Quelles démarches pour travailler en ETA ?

- Différentes portes d'entrée :
 - Candidature spontanée
 - Via des CFISPA (par ex., La Canopée)
 - Via les MIRE (par ex., MIRELUX)
 - Via Enseignement spécialisé
 - *Possibilité de faire des stages dès le plus jeune âge et modulé en fonction du jeune, ses envies, ses capacités, sa motivation, en collaboration avec l'école.*

A photograph of a building with a corrugated metal facade at dusk. The sky is a mix of purple and pink. A large, semi-transparent grey rectangle is centered over the image, containing the text 'Merci de votre attention' in a white, bold, italicized sans-serif font. In the background, the building has a sign that reads 'Les Ateliers du Salpêtre'. There are some people visible near the entrance of the building.

***Merci de votre
attention***